

Delémont, le 24 novembre 2021

## Information à l'attention des parents d'élèves des écoles secondaires, par les directions

### COVID-19

Chers parents,  
Chères représentantes légales,  
Chers représentants légaux,

La situation épidémiologique se dégrade à nouveau dans le pays et le canton du Jura n'est pas épargné. Le Gouvernement jurassien a décidé de renforcer les mesures de lutte contre le coronavirus dans les écoles et de modifier dans ce sens le protocole pour les établissements des niveaux secondaire I et II.

Ces mesures doivent permettre d'éviter des quarantaines massives au sein des établissements et ainsi permettre la continuité de l'enseignement en présentiel.

Concrètement, la procédure est la suivante. Elle est mise en œuvre dès aujourd'hui :

- détection d'un cas positif → élève en isolement et port du masque pour l'ensemble de la classe ou du module pour tous/toutes les élèves et enseignant-e-s, y compris les personnes vaccinées ou guéries. Le masque est porté au minimum jusqu'au test salivaire de pool, soit le 8<sup>e</sup> jour (J8) ;
- tests salivaire PCR individuel pour chaque élève de la classe/module le plus rapidement possible (le lendemain) → mise en quarantaine systématique de l'élève, non vacciné-e ou guéri-e, qui n'est pas testé-e ;
- test salivaire de pool à J7 ou J8 pour confirmer l'absence de cas positifs supplémentaires → si tel est le cas, fin du port du masque ; si le pool est positif, maintien du port du masque et test salivaire PCR pour chaque élève.

A noter que si un cas positif est détecté dans une deuxième classe/module de l'établissement, le port du masque est étendu à l'ensemble de l'école jusqu'à J8.

S'agissant de la participation aux tests salivaires, nous invitons les parents, qui avaient mentionné leur refus via le formulaire de consentement distribué en début d'année scolaire, de permettre à leur enfant d'y participer. Pour ce faire, nous les prions de contacter directement la direction de l'établissement.

Nous nous efforçons de mettre tout en œuvre pour maintenir l'équilibre entre l'enseignement et les conséquences de la pandémie et nous vous remercions de votre précieuse collaboration. Nous vous présentons, Chers parents, Chères représentantes légales, Chers représentants légaux, nos respectueuses salutations.



Martial Courtet  
Ministre de la formation, de la culture et des sports



Fred-Henri Schnegg  
Chef de Service